Corentin Postiot, quartier-maître, blessure au bassin; Yves Moval ,matelot, blessure grave ; Alain Jentriot, mat-lot, blessure au genou ; Yves Legall, matelot, blessure grave à l'abdomen ; Noël Le Bert ,matelot, blessure légère ; John Moval, quartier-maître, blessure à la cuisse ; Joseph Tanguy ,matelot, blessure grave .

De l'artillerie de marine : Emile Dubail ,maréchal des logis ; Louis Crosse, canonnier, balle dans la jambe.

De l'infanterie de marine : M. Tachter, adjudant, contusions ; Noël, soldat au 11e régiment, blessures, et trois indigènes .

Les contingents français

Lorient, 23 août. — Une demi-batterie de 80 d'artillerie de campagne, commandée par le capitaine Jacquin, lieutenants Vallat et Lepage, et comprenant 5 sous-officiers et 64 artilleurs du 1er régiment d'artillerie de marine a quitté Lorient ce matin pour Toulon, à destination de la Chine.

Le détachement a été accompagné à la gare par une foule énorme acclamant les volontaires.

Le colonel Lafournière, commandant le 1er régiment, avait passé hier, au quartier Frébault, la revue de ces troupes .

En présentant le drapeau, le colonel a prononcé une belle allocution patriotique.

« La France ,a-t-il dit, réclame de nouveaux efforts de l'artillerie de marine. Vous apporterez, dans l'accomplissement du devoir, la traditionnelle vaillance, l'admirable discipline, les précieuses qualités qui sont l'apanage de l'artilleria coloniale. »

Le général de Négrier en Chine

Ce n'est qu'un bruit mais, nous devons le noter, dit le « Matin ».

Il est très sérieusement question, paraît-il, de confier les fonctions de chef d'état-major général du corps expéditionnaire international à un divisionnaire français, et le général de Négrier serait appelé à occuper cette haute fonction.

On a dit, il y a quelques jours, que le général de Négrier — comme le colonel Marchand — avait sollicité l'honneur d'être envoyé en Chine.

EN MANDCHOURIE

Saint Pétersbourg, 23 août. — Le « Messager du gouvernement » annonce la prise de Mergen par l'artillerie du général Rennenkampf, le 17 août.

L'ennemi a perdu 11 canons, 700 fusils et une grande partie de provisions.

Dans ses opérations jusqu'à Mergen, le général Rennenkampf a eu un total de deux morts et de trois officiers et trente soldats blessés.

A L'EXPOSITION

L'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes

« L'Exposition universelle de 1900 n'aura pas seulement un grand intérêt industriel et commercial, disaient déjà, il y a plus d'une année, les hommes éminents qui formaient le « Comité pour la participation des œuvres catholiques à l'Exposition universelle », elle sera l'occasion d'une sorte de revue générale des efforts accomplis et des résultats obtenus au point de vue social pendant le XIXe siècle.

« Les catholiques français, ajoutait le Comité, ne peuvent demeurer étrangers à une telle enquête solennellement ouverte sous les yeux du monde entier. C'est un devoir pour les fils de l'Eglise de lui rendre témoignage en faisant connaître les œuvres suscitées par son esprit et soutenues par la foi; c'est aussi leur devoir envers la patrie française de montrer ce qu'ils ont fait pour elle, et quel dévouement constant et pratique ils apportent à son service. »

Nous ne pouvons signaler toutes les récompenses décernées aux œuvres catholiques, mais du moins il nous sera possible de mettre en lumière les succès obtenus sur le terrain de l'enseignement et des œuvres complémentaires de l'école par une de nos plus vaillantes Congrégations, celle des Frères des Ecoles chrétiennes.

3 grands prix, 13 médailles d'or, 21 médailles d'argent, 14 médailles de bronze, 6 mentions honorables, soit, au total, 57 récompenses, tel est le résultat du brillant tournoi pédagogique dans lequel l'Institut de J-B de la Salle vient de justifier une fois de plus la confiance dont il est honoré.

L'enseignement primaire populaire recueille à lui seul un grand prix, cinq médailles d'or, neuf médailles d'argent, deux médailles de bronze, et trois mentions honorables, soit : vingt récompenses.

Dans la classe de l'enseignement secondaire l'Institut présentait pour la première fois les travaux des maîtres et des élèves de ses 32 pensionnats secondaires modernes. Le jury a accordé une médaille d'or.

A la classe de l'enseignement agricole, deux médailles d'or, quatre médailles d'argent, neuf médailles de bronze et trois mentions honorables.

Aux produits de la viticulture, une médaille d'or.

A l'enseignement technique, une médaille d'or et 3 médailles d'argent.

L'Institut reçoit une médaille d'or dans la classe 112, la classe de la charité, de l'assistance sous toutes les formes.

A la classe 113, consacrée à la colonisation et à l'enseignement indigène, les Frères exposent à la fois au palais du Trocadéro et au pavillon des Missions catholiques, de l'Alliance française, de Madagascar et du Canada. Là encore, des médailles d'or et d'argent ont récompensé leur apostolat, qui s'exerce hors de France à l'honneur et au profit de notre influence politique.

C'est qu'en 1900, Jean-Baptiste de la Salle, après avoir été glorifié dans l'héroïcité de ses vertus par la solennelle canonisation de l'Eglise, l'est aussi dans son œuvre pédagogique par les multiples couronnes que viennent de lui décerner les jurys internationaux.

Le cortège colonial

Contrairement à l'itinéraire ordinaire, le cortège colonial de mercredi soir n'a pas franchi la Seine, ce qui n'a pas été sans mécontenter vivement le nombreux public qui avait pris place aux abords de la tour Eiffel pour assister plus commodément au défilé.

Le cortège s'est déroulé seulement dans le jardin du Trocadéro, où il faut reconnaître, d'ailleurs, qu'il a remporté le plus vif succès : grâce à un service d'ordre fort bien organisé par M. Orsatti, commissionnaire divisionnaire, les spahis ont pu faire caracoler leurs chevaux sans aucun encombre, et c'est dans l'ordre le plus parfait qu'ont pu s'avancer ensuite Malgaches, Sénégalais, Dahoméens, Tunisiens, Indo-Chinois, etc. La foule a particulièrement goûté le groupe malgache défilant au son de la musique de la reine de Madagascar, et au milieu duquel une gracieuse Malgache se prélassait en filanzane ; avec les noirs, c'était la grosse joie exhubérante, puis après les Tunisiens aux larges étendards déployés, les Indo-Chinois fermaient la marche, plus graves et plus compassés, en dépit de l'immense dragon qu'ils s'efforçaient d'animer.

Le ministre de la guerre à l'Exposition

Le ministre de la guerre a visité hier après-midi le Palais des armées de terre et de mer. Reçu par M. Alfred Picard et les hauts fonctionnaires du commissariat général, il a parcouru les salles du premier étage où sont réunies les collections du musée rétrospectif de l'armée.

Une nouvelle fête nautique

D'accord avec le commissariat général de l'Exposition, la commission consultative des fêtes a décidé de donner une nouvelle fête nautique dans les premiers jours de septembre.

Dans ses grandes lignes, cette fête sera à peu près celle de samedi dernier ; toutefois, il y aura quelques innovations. On parle notamment d'un défilé de barques pavoisées et illuminées, qui porteront des groupes costumés représentant des faits historiques. Pour le reste ,il y aura, comme d'ordinaire, feu d'artifice et concours de décoration.

La dernière visite du prince Mohammed

Hier matin, le prince Mohammed et son neveu le prince Tahar se décidaient à faire une dernière visite à l'Exposition avant le départ.

Le but de leur promenade a été, cette fois, le Trocadéro, qu'ils ont visité en détail sous la direction des inspecteurs du service de l'Exposition.

L'accident de la passerelle des Invalides

Un changement appréciable semble être survenu dans l'état des blessés soignés à l'hôpital de la Charité. Mme Joséphine Bruneau, qui était plongée dans le coma depuis le soir de l'accident, a pu articuler quelques paroles. M. Guérinaud et le jeune Henri Régagne paraissent être dans une situation moins alarmante que celle des jours précédents. Et comme les médecins considèrent que lorsque cela ne va plus mal cela va mieux, on peut en conclure que le dénouement fatal n'est point encore proche pour les trois moribonds.

Les obsèques du maître d'armes Edmond Brassard ont eu lieu jeudi, à trois heures, 11, rue de Villejuif. L'inhumation de Mme Régagne, la bijoutière de la rue Montmorency, a eu lieu à la même heure.

Ainsi que nous l'avons annoncé, le corps de M. Auguste Lécaillet est parti mercredi matin pour Lille. Quant aux funérailles de Mme Didier, elles ne seront célébrées qu'après l'autopsie, bien que la famille ait fait l'impossible pour éviter cette douloureuse formalité.

M. Prélat, commissaire de police du quartier des Champs-Elysées, n'a reçu hier aucune déposition importante; ce magistrat a réuni dans ses bureaux, au Grand-Palais, une quantité assez considérable de chapeaux, cannes, parapluies, réticules et objets divers ramassés samedi soir sur le théâtre de l'accident et qu'il tient à la disposition de leurs propriétaires.

PROLONGATION

On étudie en ce moment, dit le « Rappel », au commissariat de l'Exposition et au ministère du commerce, la question de savoir s'il ne conviendrait pas de prolonger de quelques semaines la durée de l'Exposition.

Nous croyons savoir que l'on s'est déjà mis d'accord pour proroger la date de fermeture de l'Exposition, primitivement fixée au 5 novembre, à la fin du mois de novembre.

D'ici là, toute une série de fêtes vont être organisées soit au Champ de Mars, soit au Trocadéro, soit aux Invalides et sur les quais .

Paris, 23 août. — Le « Temps dit qu'il n'est aucunement question ainsi que l'a dit un journal du matin, de prolonger l'Exposition au-delà du 5 novembre. Peut-être cependant, probablement même, ajoute-t-il, à cause des contrats passés, quelques grandes attractions artistiques de l'Exposition lui survivront-elles, mais ce ne sont que des cas particuliers et exceptionnels .

L'ACCIDENT DE L'EXPOSITION

Les nouvelles des blessés transportés à la Charité sont assez bonnes.

Le mieux s'accentue dans l'état de Mme Bruneau et dans celui de M. Regagne. Seul, M. Guérineau est encore en danger.

Les personnes conduites à Saint-Louis ont toutes quitté cet hôpital.

A l'hôpital Necker, Mme Brault et M. Thio vont aussi bien que possible ; il en est de même pour M Brault qui est à Beaujon.

Les obsèques de M. Brossard et de Mme Regagne ont eu lieu cet après-midi. Le gouvernement, le commissariat général de l'Exposition, les préfets de la Seine et de police s'y étaient fait représenter.

Un officier de la maison militaire du président de la République s'est rendu dans les hôpitaux prendre des nouvelles des blessés.

LES ORAGES

Berlin, 23 août. — On télégraphie d'Essen à la « Post » :

Un violent orage qui a éclaté aujourd'hui à Papenburg et sur les environs a causé de grands dégâts. Dans les communes voisines, la foudre a réduit en cendres 11 maisons ; trois personnes et de nombreuses têtes de bétail ont été tuées par la foudre.

— On télégraphie de Rechtenbach à la « Post » :

Pendant un orage qui a éclaté lundi après-midi, sur la commune de Rechtenbach (Palatinat), trois enfants ont été tués par la foudre.

Macon, 23 août. — Pendant l'orage d'hier, la foudre a tué, à Manziat (Ain), un jeune homme de 20 ans, M. Bouchoux, qui s'était réfugié sous un peuplier.

Le père de la victime qui se trouvait auprès d'elle, n'a ressenti aucune secousse.

POUR BIEN VOIR L'EXPOSITION

Les guides à l'Exposition ne manquent pas ; mais quel est le plus substantiel, le plus complet et le plus pratique ? Quel est celui qui offre le plus d'avantages à ses acheteurs ? Certainement le PARIS-EXPOSITION publié par l'« Almanach-Hachette et mis en vente à la Librairie du « Journal de Roubaix ».

Le PARIS-EXPOSITION-HACHETTE s'adresse à toutes les bourses ; il indique la manière de vivre à Paris avec le budget le plus restreint. C'est le seul Guide qui donne les prix des restaurants populaires.

Le GUIDE DE L'EXPOSITION publié par l'« Almanach Hachette » offre à ses acheteurs tant de primes et d'avantages qu'il est impossible de rêver un Guide plus avantageux ; c'est le Guide qui rapporte au lieu de coûter.

1 plan d'ensemble en couleurs, 16 plans partiels, 250 gravures, 35 bons donnant droit à des faveurs dans des restaurants, où à des entrées à prix réduit dans les principales attractions de l'Exposition et dans des théâtres de Paris, sont contenus dans le PARIS-EXPOSITION-HACHETTE, et font de ce volume de 512 pages qui ne coûte que 1 fr 35, le véritable Guide gratuit de Paris et de l'Exposition.

Le Guide PARIS-EXPOSITION-HACHETTE sera non seulement le Manuel indispensable des voyageurs à Paris et des visiteurs de l'Exposition, mais un livre qu'on relirera et qu'on gardera, et qui a sa place dans les bibliothèques et les familles, à côté de cette admirable petite encyclopédie populaire : l'« Almanach Hachette. »

Lecteurs, demandes immédiatement PARIS-EXPOSITION à la Librairie du Journal de Roubaix, 21, Grande-Rue.

LES GRÈVES A DUNKERQUE

Les grèves se sont étendues à tous les corps de métiers, voire aux brasseurs. Le nombre des grévistes atteint au minimum le chiffre de 5.000. Les ouvriers de la métallurgie ont abandonné leur travail sans même exprimer aucun grief et dans le seul but de se joindre au mouvement.

D'énergiques mesures ont été prises pour empêcher les grévistes de renouveler les actes de ces jours derniers. Le 4e régiment de cuirassiers au complet est arrivé à Dunkerque par quatre trains. Le régiment, qui est sous les ordres du colonel de Noue, se compose de quatre escadrons de 110 hommes chacun ; trois viennent de Cambrai et le quatrième de Valenciennes.

83 gendarmes à cheval et 23 à pied sont également arrivés à Dunkerque, venant de Roubaix, Lille, Tourcoing, Hondschoote, Armentières, Hazebrouck, Bergues, Rosendael, Wormhout, Bourbourg, Watten et Steenvoorde. Tout le 110e est en tenue de campagne.

Les fantassins occupent la gare, le Palais de Justice et les ponts des écluses Freycinet et Trystram. Des postes ont été établis chez les haleurs. On ne peut passer les ponts que muni d'autorisations spéciales. Des patrouilles de cuirassiers et de gendarmes à cheval parcourent constamment les quais des bassins.

A la suite de la réunion tenue mercredi par les entrepreneurs, des affiches ont été apposées sur les murs. Les entrepreneurs déclarent qu'ils ne peuvent augmenter la paie actuelle des ouvriers, sous peine de voir tomber le trafic du port. Les ouvriers furieux arrachaient au fur et à mesure ces affiches.

Jeudi, des ouvriers ont fait apposer une affiche conseillant à leurs camarades de se tenir calmes et de faire grève jusqu'à ce qu'ils aient obtenu pleine et entière satisfaction dans leurs revendications.

On a travaillé jeudi à bord de quelques navires amarrés dans les darses. Les équipages ont continué le déchargement des marchandises abandonnées par les ouvriers du port. C'est ainsi que le travail a été repris à bord des steamers « Reocin », « Elvirada », « Frédéric-Morel » et à bord de plusieurs anglais.

En raison de l'augmentation consentie aux chauffeurs et matelots, la Compagnie des bâteaux à vapeur du Nord a une dépense de plus de quatre cent mille francs en plus de ses frais. Elle a décidé de désarmer deux de ses navires. Les maisons Bossut-Plichon et Beck ont décidé d'en faire autant.

Depuis hier, trois vapeurs qui devaient entrer dans le port de Dunkerque ont été expédiés sur Calais et le Havre. La maison Ad. Bordes et fils a donné ordre à la Société Dunkerquoise de remorquage de ne pas remorquer ses navires dans le port.

On dit que les boulangers, qui sont pris au dépourvu, n'ayant presque plus de farine, de charbon et de bois et ne pouvant s'approvisionner, vont refuser de fournir du pain à crédit aux grévistes.

CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD

Séance du jeudi 23 août 1900

C'est M. Guillain, premier vice-président, qui occupe aujourd'hui le fauteuil de la présidence : M. Vandame remplit les fonctions de secrétaire.

Il est procédé de suite à l'expédition des affaires à l'ordre du jour. On commence par les rapports du 5e bureau.

Les eaux de Roubaix-Tourcoing

Voici une question qui intéresse particulièrement les deux villes.

Dans la séance de mardi, M. N. Dransart, conseiller général de Somain, avait émis un vœu dont il n'est pas inutile de rappeler les termes. Le voici:

Considérant que la prise d'eau faite par les villes de Roubaix et Tourcoing dans le canton de Marchiennes a déjà donné lieu à des revendications judiciaires de la part la ville de Marchiennes ; qu'il y a lieu de prévoir de nouvelles instances judiciaires, notamment de la part des particuliers et industriels lésés dans leurs intérêts par la baisse du niveau des eaux, résultat direct de l'établissement des eaux de Roubaix et de Tourcoing.

Le soussigné prie le Conseil général d'émettre le vœu :

1° Que les villes de Roubaix et de Tourcoing soient invitées à faire des forages dans leurs territoires respectifs pour contribuer à alimenter leurs établissements industriels et à diminuer par ce fait la quantité d'eau prise au canton de Marchiennes ;

2° Que l'autorité préfectorale intervienne à l'effet de contrôler la quantité d'eau prise journellement et annuellement au canton de Marchiennes pour l'usage des villes de Roubaix et de Tourcoing ;

3° Que l'autorité préfectorale veuille bien intervenir pour limiter en vue du bonheur la quantité d'eau envoyée aux villes sus-dites de façon à laisser aux particuliers et aux industriels du canton de Marchiennes la quantité d'eau nécessaire à leur alimentation.

D'autre part, le soussigné pense qu'il y aurait probablement lieu de la part des villes de Roubaix et de Tourcoing de contrôler l'usage qui est fait des eaux de Marchiennes. Un contrôle serait probablement de nature à pouvoir diminuer la consommation par la suppression des abus qui pourraient exister chez les particuliers et les industriels qui font usage de ces eaux. Il prie le Conseil général d'émettre un vœu pour l'installation de ce contrôle.

C'est M. Chatteleyn qui a été chargé de présenter le rapport au nom du 5e bureau. Il s'est ainsi exprimé :

« Le cinquième bureau estime qu'il n'appartient pas à l'autorité préfectorale pas plus qu'au Conseil général de réglementer la consommation des Eaux dans les villes de Roubaix-Tourcoing.

Si les eaux de source, comme celles de Marchiennes, sont susceptibles de constituer des propriétés privées, l'administration peut s'emparer de tout ou partie du volume d'une source appartenant à un particulier, en employant la voie de l'expropriation. C'est par cette voie, et à charge d'indemnité que les deux villes ont pu s'approprier les eaux de Marchiennes.

Or, le décret qui autorise une ville à dériver un certain volume d'eau d'une source privée, pour l'approvisionnement de ses fontaines publiques, a pour effet, lorsque cette destination a été réalisée, de déposséder définitivement d'une quantité d'eau correspondante le propriétaire de la source, et de convertir ses droits de propriété à un droit à une indemnité. Les habitants de Marchiennes ont donc été légalement dépossédés des droits qu'ils revendiquent, et toutes leurs réclamations doivent se résoudre uniquement en une demande de dommages-intérêts pour la fixation desquels l'autorité judiciaire est seule compétente.

« Il est bon de noter aussi que le propriétaire dépossédé de ses droits sur les eaux concédées à une ville ,est sans qualité pour se prévaloir des abus de la jouissance imputable à cette ville. C'est dans ce sens que s'est prononcée la Cour de Cassation dans deux arrêts des 10 juin 1884 et 18 août de la même année.

Les administrations municipales de Roubaix et de Tourcoing sont mieux placées que le Conseil général pour apprécier l'intérêt qu'elles pourraient avoir à diminuer la quantité d'eau qu'elles empruntent aux sources de Marchiennes en installant des forages, en admettant qu'une pareille entreprise soit pratique.

Dans tous les cas, les droits des particuliers lésés sont absolument respectés et, comme le reconnaît notre honorable collègue, ils ont déjà recouru et sont en droit de recourir à l'autorité judiciaire pour faire régler les indemnités qui leur sont dues. »

M. Dron. — Je m'étonne qu'on apporte de pareils vœux au Conseil général. M. Dransart n'est pas ici pour défendre sa motion, mais, s'il s'était renseigné, avant de la déposer, il aurait su que nous prenons nos eaux pour l'industrie, à la Lys, et que, si besoin était, nous pourrions augmenter notre matériel de captation de ce côté. Au surplus, qu'on précise les dommages que nous avons causés en prenant notre eau potable à Marchiennes. Les propriétaires nous ont fait un procès : les Tribunaux nous ont condamné à payer 9.000 francs que nous sommes prêts à payer. Mais encore une fois je m'étonne qu'on saisisse le Conseil général d'un vœu de ce genre.

Les conclusions du rapport de M Chatteleyn, c'est-à-dire le rejet du vœu de M. Dransart, sont mises aux voix et adoptées.

Le tramway de Templeuve à Roubaix

C'est un vœu émis par MM. Eugène Motte et Chafteleyn, renouvelant la demande plusieurs fois formulée: la création d'un tramway de Templeuve (France) à Roubaix.

Le Conseil général, sur les conclusions du cinquième bureau, appuie fortement ce vœu.

A ce vœu s'était joint un semblable qui émane de MM. Masure-Six et Exille Barrois et demande que la ligne de tramway en question soit prolongée jusqu'à Hallluin, par Neuville-en-Ferrain.

Ce second vœu est également accueilli favorablement.

Unbureau de poste à Neuville

M. Masure-Six a renouvelé le vœu tant de fois émis de la création d'un bureau de poste à Neuville, importante commune de 4.350 habitants.

Le Conseil général appuie de nouveau cette demande si justifiée.

L'ordre des séances

M. le Président propose à l'Assemblée de se pro-

DERNIÈRE HEURE

3e ÉDITION (De nos correspondants et par fil spécial.) 3e ÉDITION

LE DRAME DE ZINDER

UN RAPPORT DU CAPITAINE PALLIER

Lamentable méprise

Paris, 23 août. — L'heure de la lumière sur la mort de Voulet et de Chanoine, dit la « Presse » est plus que jamais proche. Les disparus ont laissé des témoignages. Les morts vont parler. Probablement aujourd'hui, cette après-midi même, M. Binger aura reçu au ministère des colonies la visite d'une importante et honorable personnalité, un ancien officier arrivé depuis peu du Sénégal en convalescence et qui a été chargé préventivement en quelque sorte de se faire l'exécuteur testamentaire du capitaine Pallier, pour défendre, en cas de mort, sa mémoire contre les accusations produites et contre les erreurs possibles des rapports officiels.

Cette personnalité, en avertissant ainsi qu'elle sait tout et en le prouvant, obligera sans doute à tout dire sans réticences et sans mensonges. Du reste, un autre témoin encore est survenu de là-bas qui parlera à son tour s'il le faut : un industriel très réputé de la région bordelaise, confident également du malheureux capitaine, qui se défilait avec raison, car on a tout fait pour lui enlever la parole ou du moins pour atténuer sa parole. Il y eut dressé autour de lui un réseau de manœuvres indignes qui durent empoisonner ses derniers jours de vie. Nous pouvons dès maintenant faire connaître en substances ces singulières machinations. Voici, dit la « Presse », une analyse du premier rapport du capitaine Pallier, que celui-ci envoya il y a 5 mois en France et qu'on lui renvoya :

« Après le meurtre du colonel Klobb, Voulet fit part de l'événement à toute la colonne. Il était encore le chef. Il avait agi bien ou mal, sous sa responsabilité de commandant de l'expédition. On lui devait obéissance, une stricte discipline, quel que fût le sentiment de chacun jusqu'à l'heure d'une justice supérieure. Voulet ordonna de continuer la marche en avant, en deux portions de troupes comme jadis ; la première, l'avant-garde, dont il prit le commandement, accompagnée de quelques cavaliers avec le maréchal des logis Tourot, s'avança vers le sud-est jusqu'à un village abandonné. L'autre portion devait suivre à quelques kilomètres, Henric et le sergent-major Laurie.

C'est pendant la nuit suivante que Pallier et le docteur Henric, pris de pitié, se rendirent sur les lieux du meurtre, dans le but de faire enterrer le colonel Klobb et le lieutenant Meynier qu'ils croyaient morts. Meynier vivait encore. On le rapporta à l'arrière-garde, où il fut admirablement soigné par le docteur Henric.

Mais tandis que la petite escorte de Pallier procédait à ce triste devoir, des indigènes de la troupe de Voulet, soudanais pillards et mauvais soldats, s'étaient échappés, à la faveur des ténèbres, du campement, pour aller dépouiller les cadavres des deux officiers. Ils aperçurent autour des corps Pallier et ses hommes ; ils ne les reconnurent pas dans l'ombre. Ils crurent à un retour de l'escorte du colonel Klobb et rentrèrent alarmés au village. Cette méprise fut la cause des évènements sanglants qui suivirent.

En effet, lorsque quelques heures après, un détachement, sous le commandement du sergent-major Laurie, fut envoyé prévenir Voulet de ce qui s'était passé pendant la nuit, les noirs de Voulet crurent à une attaque. Dès le petit jour, quelques indigènes, cerveaux inintelligents et échauffés par le simulacre de combat de la veille, s'écrièrent : « Voilà le colonel ennemi ! » Ils tirèrent sur les soldats de Laurie. C'était le feu aux poudres, dans l'état d'énervement où chacun se trouvait. La section Laurie répondit par une fusillade subite, sans commandement. C'est alors que Chanoine s'élança, sans armes d'ailleurs, et que les premières balles l'étendirent mort .

Voulet accourut à son tour. Il essaya de se faire entendre, s'avança entre les combattants mais c'était la frénésie déchaînée de la bataille. Il reçut dix balles des deux côtés à la fois. Le nouveau drame avait duré deux minutes : l'ordre se rétablit vite, grâce au sang-froid de Laurie et de Tourot. Voilà comment on a pu dire que Voulet et Chanoine ont été tués par leurs propres soldats.

Pallier prévenu, vint faire enterrer Voulet et Chanoine, ainsi que deux tirailleurs des leurs, tués avec eux. Laurie était désespéré. Ce n'est pas lui, certes, qui commanda le feu, comme on essaya de le dire. Le pauvre Laurie était au contraire le bon caniche, le compagnon dévoué de Voulet. A Dourdan, avant le départ, il jurait encore à Mlle Marie Voulet, ceci : « Tant que je serai là, ne craignes rien pour le capitaine » Il résulte des faits ainsi établis, ajoute la « Presse », que Voulet et Chanoine n'ont point été, comme on l'a prétendu, fusillés sur l'ordre de Pallier, ni des autres officiers ou sous-officiers de la mission. Ce fut une déplorable méprise, des cris poussés dans la nuit, un affolement subit, un trouble de bataille, une fureur de sang qui entraînèrent le massacre. Qui peut d'ailleurs savoir ce qui se passa dans l'âme mystérieuse des noirs ,à la minute où ils tinrent leur chef au bout de leurs fusils ? En tous les cas, Voulet et Chanoine ne moururent pas de la main de Pallier .

Il est temps que le gouvernement le dise publiquement pour faire cesser d'odieuses accusations dont on divine l'antipatriotique mobile.

LES ÉVÈNEMENTS DE CHINE

LA PRISE DU PALAIS IMPERIAL

Tokio, 23 août. — Un télégramme de Pékin rapporte que les troupes expédiées pour occuper le palais impérial furent obligées de continuer à se battre toute la journée du 15 parce qu'on ne voulait pas user de l'artillerie, et en conséquence une action décisive fut impossible; mais, le lendemain, on prit la porte principale du palais et on débarrassa la cité à peu près de l'ennemi.

LE CHEF D'ETAT-MAJOR INTERNATIONAL EN CHINE

Paris, 23 août. — Au sujet du bruit enregistré par le « Matin » qu'il serait question de désigner le général de Négrier comme chef de l'état-major international en Chine, le « Soir » rappelle que le lendemain de sa nomination, le maréchal de Waldersee a choisi son chef d'état-major, lequel est un général de brigade allemand. En outre, au ministère de la guerre, dit-il, on dément formellement cette nomination en faisant remarquer que le général de Négrier, qui est inspecteur d'armée, ne peut être placé sous les ordres du général Voyron.

A LA LEGATION ITALIENNE DE PEKIN

Rome, 23 août. — L'amiral Contiani télégraphie de Takou qu'il se trouve en communications directes avec le ministre d'Italie à Pékin, lequel fait connaître que le lieutenant Piolini et six marins italiens ont été légèrement blessés en défendant la légation.

On est sans nouvelles, dit-il, de l'impératrice.

A LA LEGATION DE FRANCE

Genève ,23 août. — La famille de M. Magnin Chamot, propriétaire de l'hôtel de Pékin, bâtiment contigu à la légation de France en Chine, vient de recevoir une dépêche annonçant que les parents dont elle était sans nouvelles depuis deux mois ont tous la vie sauve et qu'ils n'ont pas trop souffert du siège qu'ils ont dû subir à la légation de France.

LE SEJOUR DES TROUPES AMERICAINES

Washington, 23 août. — Les troupes américaines resteront en Chine tant que la Chine n'aura pas entièrement accédé aux réclamations formulées dans la réponse envoyée aujourd'hui à Li-Hung-Chang et aussi tant qu'elle n'aura pas donné d'indemnités pour les dommages causés aux Américains dans leur existence et dans leurs biens, et qu'elle n'aura pas puni les coupables. Les troupes américaines, étant suffisantes en Chine, toutes les troupes, au nombre de 4.000, en route pour Takou, ont reçu l'ordre de débarquer à Manille.

LA GUERRE DANS LE SUD DE L'AFRIQUE

CONCENTRATION DE L'ARTILLERIE BOERE

Twimaar, 23 août. — Toute l'artillerie boere est concentrée à Machadodorp.

LES GRÈVES DANS LES PORTS

A MARSEILLE

Marseille, 23 août. — Au quai des Anglais où le vapeur « France » était en partance pour Buenos-Aires, 60 grévistes ont voulu s'opposer à l'embarquement des bagages des passagers. La police et la gendarmerie ont dû intervenir. La continuation de la grève des ouvriers des quais et docks a été votée à l'unanimité dans une réunion à laquelle assistaient 3.000 grévistes. A l'issue de la réunion, les grévistes sont allés, drapeaux en tête, manifester devant les bureaux des quatre principaux entrepreneurs.

A part ces quelques incidents, un calme complet a régné aujourd'hui sur le quai de la Joliette.

AU HAVRE

Le Havre, 23 août. — Les ouvriers des services techniques de la Compagnie générale transatlantique se sont mis en grève au nombre de 400 environ. Les grèves des autres corporations du fer et du bâtiment continuent.

Le Havre, 23 août, minuit. — La grève des ouvriers du service technique de la Compagnie transatlantique est terminée. Les ouvriers obtiennent des augmentations de 10 à 15 % suivant les catégories. Les ouvriers de la Compagnie des forges et chantiers de la Méditerranée, qui sont au nombre de 3000 ont, dans une réunion tenue ce soir, à la Bourse du travail, voté la grève pour demain matin.

A DUNKERQUE

Dunkerque, 23 août. — La grève des ouvriers du port va prendre fin. Les grévistes acceptent la journée de 10 heures et 6 francs proposés par les patrons. Il reste six corporations en grève.

ENTREPOT INCENDIE A BORDEAUX UN MILLION DE DEGATS

Bordeaux, 23 août. — Le feu a pris subitement ce soir à l'entrepôt de bois et charbons girondins, situé rue Henri IV. L'entrepôt n'a été bientôt qu'un immense brasier. L'incendie qui gagne les maisons voisines menace tout le quartier. Jusqu'ici tous les efforts ont été impuissants à le maîtriser. Les pertes s'élèvent maintenant à plus d'un million.

Bordeaux, 23 août, minuit. — Le feu a pris exactement à 7 heures du soir et dure encore à l'heure actuelle. Il y a 17 magasins de la rue Henri IV entièrement détruites. L'entrepôt où s'est déclaré l'incendie contenait 55.000 quintaux de charbon et une grande quantité de briquettes qui brûlent encore. On espère parvenir à faire la part du feu. Les pertes sont considérables et ne peuvent être évaluées. Une bagarre s'est produite entre le service d'ordre et le public. Il y a eu quelques personnes contusionnées.

LA PESTE A BORD DU « NIGER »

Paris, 23 août. — L'« Agence Havas » communique la dépêche suivante :

« Constantinople, 23 août, 8 heures soir. — Après l'arrivée au port du paquebot « Niger », un jeune Arménien de 14 ans qui s'était embarqué à Alexandrette pour Marseille a été atteint de la peste. Le malade a été débarqué au lazaret de Tlazemen. 80 autres passagers du « Niger » qui avaient débarqué avant la déclaration de la maladie resteront en surveillance médicale. Le « Niger » est parti, ce soir, pour Marseille. »

LES INTENTIONS DE M. LOUBET PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Paris, 23 août. — Nous laissons à la « Libre Parole » la responsabilité de la nouvelle sensationnelle suivante :

D'après notre confrère, M. Loubet, qui est resté le prisonnier de M. Waldeck-Rousseau et des dreyfusards, adresserait après l'Exposition un message aux deux Chambres dans lequel il vanterait le succès de l'Exposition et affirmerait la nécessité de mettre une trêve aux discordes qui troublent le pays. En conséquence, il demanderait qu'une amnistie soit accordée, amnistie générale dont profiteraient Dreyfus, Picquart et les cinq condamnés de la Haute Cour. M. Loubet serait convaincu qu'il serait suivi par le Parlement et son intention serait de se démettre alors de ses fonctions de Président de la République. Il paraîtrait que ce n'est pas M. Waldeck-Rousseau, mais bien M. Fallières, président du Sénat et surtout de la Haute-Cour qui, dans les calculs des loges, serait appelé à succéder à M. Loubet.

LA QUESTION DES RACES AUX ETATS-UNIS SANGLANTE EMEUTE DANS L'OHIO DEGATS ENORMES

New-York, 23 août. — Au cours d'une nouvelle émeute contre les nègres qui s'est produite cette fois à Akron, dans l'Ohio, la populace a fait pour un million de dollars de dégâts. Elle a mis le feu à l'Hôtel-de-Ville. Les archives ont été brûlées ; 9 compagnies de milice gardent les ruines. Il y a eu 3 tués et 18 blessés.

LA FRANCE ET LE MAROC

Paris, 23 août. — Il est absolument inexact, dit-on dans les milieux officieux, que la France songe à une action contre le Maroc.

LE DESORDRE DANS L'ARMEE GRECQUE

Athènes, 23 août. — Le gouvernement se trouve actuellement dans un grand embarras par suite des symptômes d'agitation qui se manifestent depuis quelque temps dans l'armée. Les officiers multiplient les réunions de protestation contre les faveurs dont sont l'objet les officiers des armes savantes, malgré les peines disciplinaires du ministre de la guerre, malgré les efforts des chefs de corps et sans que le gouvernement ose sévir.

La situation est critique. On annonce que le prince royal hâte son retour en Grèce avec l'espoir de rétablir la discipline et le calme.

ARRESTATION EN AMERIQUE D'UN AUTRE BRESSI ANARCHISTE

Rome, 23 août. — La police de Rome a été informée qu'on a arrêté à Richemond (Etats-Unis), un Italien, Alexandro Bressi, signalé comme un dangereux anarchiste. Il avait annoncé publiquement qu'il irait à Rome pour faire sauter l'église Saint-Pierre. Le prisonnier a beaucoup de ressemblance avec Gaetano Bressi. Il habitait Richemond depuis trois semaines seulement et se vantait d'avoir comploté contre la vie du roi Humbert. On attend sa photographie avec des renseignements pour faire une enquête.

COTONS AMERICAINS

New-York, 23 août. — Ouverture: Tendance soutenue. — Hausse de 4 points sur août, baisse de 3 points sur janvier.

New-York, jeudi 23 août 1900.

Cours de clôture

TERME	NEW-YORK ce jour	NEW-YORK précédente	NEW-ORLÉANS ce jour	NEW-ORLÉANS précédente
Août.....1900	9 03	9.10	9.92	9.98
Septembre....	8 67	8.71	8.66	8.67
Octobre.....	8.51	8.57	8.29	8 33
Novembre....	8.39	8.45	8.19	8.23
Décembre.....	8.37	8 42	8.18	8.22
Janvier...1901	8.37	8.43	8.19	8.23
Février.....	8.38	8.44	8.21	8.25
Mars.....	8.40	8.46	8 23	8.27
Avril.....	8.41	8.47	8.25	8.30
Mai.....	8.42	8 48	8.27	8.33
Juin	—	—	—	—
Juillet.....	—	—	—	—

RECETTES	CE JOUR	LA VEILLE
Ports des Etats-Unis ..	900 balles	1.400 balles
de l'intérieur....	1 000 »	300 »

Dernières nouvelles régionales

UN TERRIBLE ACCIDENT A ANNŒULLIN. — Jeudi, vers cinq heures et demie du soir, un nommé Emile Bigotte, garçon brasseur chez M. Mauroy, était occupé à descendre une rondelle de bière dans un estaminet de la route d'Hallennes, lorsque, soudain, — on suppose que Bigotte fit un faux pas, — la rondelle de bière fut entraînée sur le corps du malheureux qui fut tué sur le coup. Il avait la tête écrasée et la cervelle avait jailli hors du cerveau.

MORT DE M. L'ABBE DASSONVILLE, CURE DE FROMELLES. — Dans la matinée de jeudi, M. l'abbé Charles Dassonville, curé de Fromelles, a succombé aux suites d'une maladie, dont il était atteint depuis un certain temps